



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 & D'ORIENTATION 2019



Union Régionale  
des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement  
Centre-Val de Loire



UNION RÉGIONALE  
CENTRE - VAL DE LOIRE  
*ENGAGÉ PAR NATURE !*

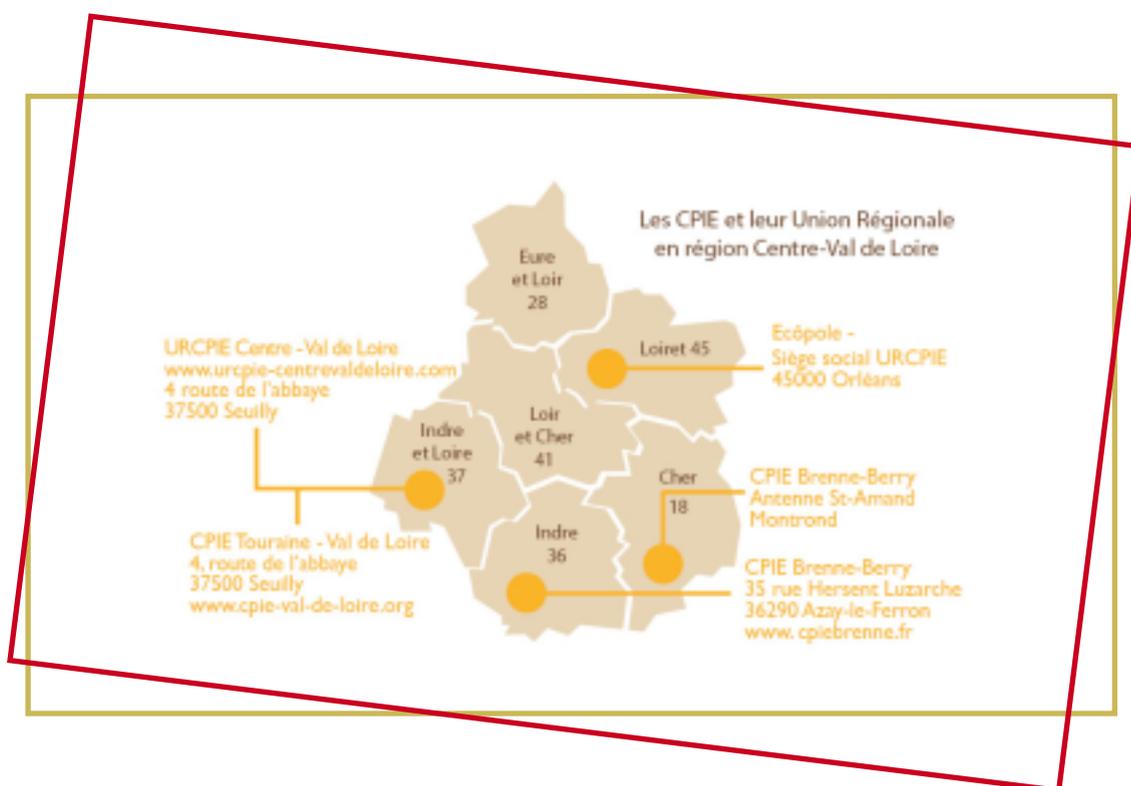


# SOMMAIRE



L'Union Régionale, 9 ans d'histoire .....	3
Les ressources humaines de l'URCPIE .....	4
Développement de la vie associative .....	5
L'Union Régionale des CPIE et l'Écopôle .....	6
L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE .....	7
Communication .....	8
Focus projets 2018 .....	9
Projets 2019 .....	11
Partenaires .....	13

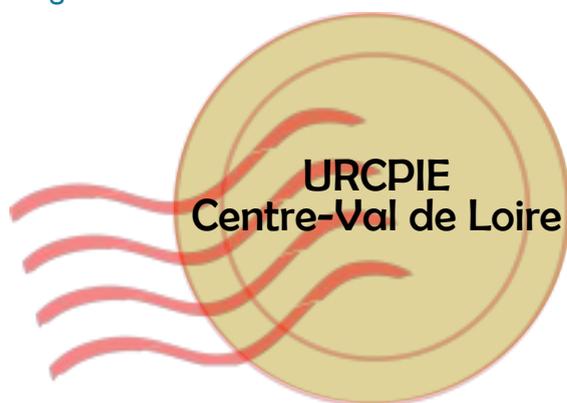
## Carte des territoires



# L'Union Régionale, 9 ans d'histoire



L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire est un acteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable et aussi de l'accompagnement de projets de territoire concourant à la transition environnementale. Elle agit afin de promouvoir la découverte, la connaissance et la valorisation du territoire régional. Chaque CPIE anime et réalise des actions en fonction des enjeux et des acteurs de son périmètre d'activité. Le réseau des CPIE en région Centre-Val de Loire permet de mutualiser des projets, d'innover sur des thématiques répondant aux enjeux régionaux et d'oeuvrer sur un territoire élargi.



## Dates clés

- 1979 : Labélisation du CPIE Touraine-Val de Loire
- 1980 : Labélisation du CPIE Brenne-Berry
- 2010 : Création de l'Union Régionale des CPIE
- 2011 : Intégration du conseil d'administration de l'Ecopôle
- 2012 : Embauche du 1<sup>er</sup> salarié
- 2013 : Agrément organisme de formation
- 2015 : Agrément Association de Protection de la Nature et de l'Environnement
- 2016 : Création d'une antenne du CPIE Brenne-Berry dans le Cher (St Amand Montrond)
- 2016 : Nouveau projet associatif de l'URCPIC
- 2017 : Agrément pour l'accueil de service civique
- 2017 : Signature de la charte nationale des CPIE
- 2017 : Référencement au Datadock validé (formation)
- 2018 : Accueil du congrès national des CPIE
- 2018 : Accueil d'une première personne en service civique



**SERVICE CIVIQUE**  
Une mission pour chacun au service de tous

Le service civique est un dispositif d'encouragement à l'engagement de citoyenneté et de soutien public à celle-ci.

Il a pour objectif de renforcer la cohésion nationale et de favoriser la mixité sociale. Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

## Carte d'identité

### • Chiffres clés :

2 CPIE - 1 Union Régionale - 32 salariés - 320 bénévoles/adhérents

### • Valeurs :

- Promotion de la citoyenneté et des démarches participatives.
- Respect de la connaissance scientifique.
- Approche humaniste de l'environnement intégrant les interactions entre l'homme et son environnement.

### • Objet :

Mise en réseau des CPIE de la région Centre-Val de Loire afin de répondre à 4 objectifs stratégiques :

- Promouvoir la découverte et la valorisation de l'environnement et du patrimoine naturel et humain dans une démarche de développement durable.
- Assurer la promotion, la coordination et le soutien des actions de ses membres dans une perspective d'entraide tout en garantissant leur identité.
- Développer des actions et des partenariats d'envergure régionale et constituer un outil de dialogue et une force de proposition avec les partenaires régionaux.
- Réaliser une veille et transmettre, le cas échéant à l'Union Nationale des CPIE des contacts d'associations pouvant potentiellement répondre aux critères du label CPIE.

### • 7 objectifs opérationnels :

- Animer et mobiliser son réseau.
- Conduire une veille sur les besoins-initiatives des territoires.
- Construire une image de réseau.
- Légitimer le réseau URCPIC dans le réseau régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).
- Développer le réseau des CPIE en région.
- Assurer la stabilité financière de l'URCPIC.
- Développer une capacité d'ingénierie de projet à l'échelon régional.

### • 6 champs d'actions :

- Animer des réseaux.
- Sensibiliser et éduquer à l'environnement.
- Restaurer et gérer des sites naturels.
- Former.
- Accompagner des projets de territoires.
- Conduire des études et des diagnostics environnementaux.



Pour faire une équipe, il faut au moins être deux. Jusqu'en 2017, ce n'était pas le cas. L'accueil de mars à novembre 2018 de Noémie VEZIN, sur un statut de service civique, permet sur cette année de parler d'équipe ! Elle s'est très rapidement bien intégrée au fonctionnement de l'UR. Sa mission, « favoriser les temps d'échanges et les rencontres au sein du réseau des CPIE à l'échelle régionale et nationale », s'est traduite par un fort investissement sur essentiellement deux sujets :

- l'organisation du congrès national des CPIE à Chinon en juin 2018 : durant 4 mois, elle a abordé tous les aspects de l'organisation logistique, matérielle, financière, humaine... d'un congrès accueillant plus de 150 personnes sur deux jours.
- l'élaboration des 3èmes Rencontres des CPIE de la Région Centre Val de Loire à Azay le Ferron en décembre 2018, avec notamment la création d'un escape game autour de la tique !

Marion MORIN, pour sa troisième année à l'URCPIE, a continué sur sa lancée : elle réalise un vrai travail d'équipe en faisant appel à une polyvalence très diversifiée, puisqu'elle est à la fois en charge de l'accueil téléphonique, du secrétariat, du suivi du calendrier, de l'organisation matérielle et du contenu des rendez-vous associatifs, ... Elle assure la recherche des financements, rédige, complète, élabore les documents de demandes de financements, conventions et autres marchés publics ; elle anime les groupes de travail techniques et les commissions avec les équipes de nos deux CPIE membres, éclaire le Conseil d'administration de ses apports, élabore les supports de communications et actualise au jour le jour les données en ligne et sur facebook ; elle participe à des ateliers et/ou séminaires à l'échelle régionale et nationale dans différentes instances et institutions et (co)construit des projets... Et bien sûr, s'est aussi immergée dans la préparation et la réalisation du congrès national.

Marion MORIN, arrivée en mars 2016, avec une expérience de deux postes occupés dans le réseau CPIE, a permis à l'UR de se projeter et de se faire mieux connaître, à la fois en interne CPIE et au niveau régional auprès de nos partenaires de l'Ecopôle, grâce à son dynamisme et son relationnel.

Il est apparu opportun au conseil d'administration de traduire le travail réalisé par une reconnaissance en matière de salaire. M. MORIN avait fait l'objet d'une augmentation ponctuelle de salaire en 2017. En 2018, la rédaction de sa fiche de poste, combinée à une étude des rémunérations dans les autres UR, a abouti à la décision du conseil d'administration de faire évoluer significativement le salaire de sa coordinatrice. Ainsi, un changement d'indice avec passage au niveau supérieur dans la convention collective a été opéré au 01 01 2019.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a changé de mutuelle, de manière à permettre une meilleure couverture en terme de soins, ceci également au 01 01 2019.

Enfin, en 2019, l'URCPIE se penchera sur l'acquisition d'un véhicule de service de manière à éviter à sa salariée d'utiliser son véhicule personnel pour les déplacements professionnels. Ce véhicule pourrait faire l'objet d'un conventionnement d'utilisation avec le CPIE TVL.

Comme chaque année, le personnel de l'URCPIE a suivi des formations :

- Pour N. VEZIN : initiation à la botanique, formation civique et citoyenne dont le module prévention et secours civiques (PSCI).
- Pour M. MORIN : élaborer le budget et le contrôler, gestion financière associations.

« L'équipe » salariée de l'UR bénéficie aussi de l'action de :

- Magali GUILLOT, comptable du CPIE TVL, qui assure la comptabilité de l'UR, ceci via un conventionnement dont les éléments chiffrés ont été mis à jour en 2018.
- Aline CHERENCE et Vincent LECUREUIL, les deux directeur-trice, également mis à contribution dans la co-gouvernance de l'UR. Ils participent à la réflexion, à l'émergence des projets, à la définition des orientations stratégiques. L'URCPIE peut s'appuyer ainsi sur leur niveau d'expertise dans de nombreux domaines.
- Les équipes salariées des deux CPIE apportent également leur contribution dans l'émergence de projets et surtout dans leur mise en œuvre opérationnelle, ainsi que dans l'animation du réseau.

Bref, in fine, c'est une trentaine de salarié.e.s qui d'une manière ou d'une autre, a contribué au déploiement de l'action de l'URCPIE CVL. Ceci est très significatif des liens tissés entre l'ensemble des salariés du réseau régional, à travers du transfert de compétence, de la mutualisation, du travail partagé.

# Développement de la vie associative



## Un conseil d'administration

Il se compose de 7 administrateurs de chacun des 2 CPIE. Il définit les orientations stratégiques de l'Union Régionale et appuie l'équipe salariée pour leur mise en oeuvre opérationnelle. Il s'est réuni 4 fois en 2018.



## Les instances régionales

L'URCPIE, en tant que tête de réseau, est membre de l'Ecopôle et siège à son conseil d'administration (CA).

Elle participe depuis 2016 aux travaux de création d'une future Agence Régionale pour la Biodiversité. L'URCPIE se retrouvera début 2019 dans le CA élargi de l'ARB avec de nouveaux acteurs (département, parcs naturels régionaux, chambre d'agriculture, recherche,...).

En 2018, l'URCPIE a aussi participé aux travaux de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région (PRPGD), du comité technique régional "responsabilité sociétale des entreprises" et du comité régional biodiversité.

En 2019, en plus de ces instances, elle participera aussi au comité technique sur les perturbateurs endocriniens, à la COP régionale environnementale, aux travaux sur la stratégie régionale sur l'alimentation ...

## Rencontres annuelles

Organisées pour la troisième fois en 2018, elles regroupent l'ensemble des équipes salariées et des administrateurs des CPIE et de l'URCPIE. 33 participants ont pris part à ce temps, le 10 décembre 2018. Une journée entièrement dédiée aux espèces sauvages à risques sanitaires en région Centre-Val de Loire, avec au programme : présentation de l'écologie des tiques par le CPIE Touraine-Val de Loire, intervention du CPIE Nancy-Champenoux pour présenter le programme Ci-tique, test grandeur nature d'un escape game sur la tique, atelier de réflexion sur la posture de chacun quand à l'information à donner à nos publics, ... Une journée au service d'un programme 2019 des CPIE sur ce thème..



## Un comité directeur

Il se compose de la coordinatrice de l'Union Régionale, des directeurs de CPIE et du Président. Il assure le suivi du programme d'actions annuel. Il s'est réuni 6 fois en 2018.

## Des commissions

Elles se composent de salariés et d'administrateurs des CPIE. Les commissions "formation", "communication" et "sciences participatives" ont travaillé à l'élaboration d'outils, de projets et de stratégies propres à ces 3 thèmes, avec notamment la conception d'un tableau d'analyse des programmes de sciences participatives et la réalisation d'un inventaire des compétences en formation professionnelle des CPIE.

En 2018, une nouvelle commission "veille des territoires" a travaillé au plus près des enjeux de terrain. Objectifs : réfléchir à l'évolution du réseau autour des axes innovation et créativité ...

## Des groupes projets

Ils assurent la conception et la réalisation des projets inter-CPIE. En 2018, 12 salariés des CPIE ont pris part à ce travail à travers deux programmes : "ça piaffe ! dans mon jardin ? ", "accompagnement de démarches pluri-acteurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective au coeur de trois Pays : Pays de Vierzon Pays Castelroussin Val de l'Indre et Pays du Chinonais".

## Des ateliers d'échanges

Ouverts à tout le réseau. Lors de demi-journées, un CPIE apporte son expertise sur des thèmes souhaités par l'autre CPIE, ou bien un expert intervient auprès des 2 CPIE. En 2018 : vannerie buissonnière ; découverte du programme "Les jeunes face au changement climatique" de l'URCPIE PACA ; santé-environnement, zoom sur les cosmétiques et les produits d'entretien (polluants, recettes pour faire soi-même, impact sur l'environnement.), avec le CPIE Seuil du Poitou.





L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire est membre de l'Écopôle (établissement public régional créé en 2008 de la volonté de la Région Centre-Val de Loire). Il vise à fédérer les acteurs des différents réseaux associatifs autour d'un projet commun de sensibilisation et de connaissance de l'environnement et de la biodiversité. Il a pour but de sensibiliser et mobiliser la population régionale autour des questions d'environnement et de développement durable par la synergie entre les acteurs du territoire.

## Formation modulaire



L'URCPIE Centre-Val de Loire a collaboré à la coordination et à la mise en œuvre de la formation modulaire 2018 aux côtés de l'Écopôle, du Graine Centre-Val de Loire, et de France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Ce programme propose une offre qualifiante aux acteurs professionnels et bénévoles de l'environnement en Région Centre-Val de Loire. Il doit permettre aux participants de développer leurs compétences éducatives, d'acquérir ou de renforcer leurs savoirs naturalistes et scientifiques, et enfin de consolider leurs connaissances sur des thèmes à enjeux. En 2018, le réseau des CPIE a conçu et encadré 6 modules sur les 10 du programme : réaliser des activités nature sur des temps de loisirs ; récolter, cuisiner et manger avec un public ; animer autour du changement climatique ; construire et expérimenter une animation ; les bases de la botanique ; développer des projets autour de l'économie circulaire .

En 2019, notre réseau réalisera les modules suivants : document de communication, ce qu'il faut savoir avant de se lancer ; concevoir des bricolages nature ; concevoir et animer un lieu passant, stand, maraudage ; le langage des plantes ; faire ses cosmétiques et ses produits d'entretien ; santé-environnement, quelles pollutions et solutions ? ; animer autour du gaspillage alimentaire.

## L'Observatoire Régional de la Biodiversité

Pas de grande activité de l'URCPIE à l'ORB en cette année 2018 si ce n'est l'actualisation de l'inventaire des actions de sciences participatives pour la biodiversité menées par les acteurs associatifs de la région.

Ce travail a été enrichi avec une présentation du portail national des sciences participatives pour la biodiversité, « OPEN », porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle et animé par l'UNCPIE et la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Pour rappel, dans le cadre de la création de l'ARB, l'URCPIE s'est positionnée pour la création d'un 4ème pôle au sein de l'ORB, tourné vers l'éducation à l'environnement avec une place importante dédiée aux sciences participatives ; ceci pour que les citoyens puissent être impliqués dans la collecte et la valorisation de la donnée naturaliste aux côtés des experts. Si cette proposition est prise en compte, l'URCPIE souhaiterait intégrer l'ORB en responsabilité d'un pôle au même titre que les autres pilotes de pôle. Il s'agit d'un enjeu important pour le réseau CPIE.

Pour une information plus complète : <https://www.open-sciences-participatives.org>

## De l'Écopôle à l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Depuis 2017, la région et les cinq têtes de réseaux associatifs (FNE, Graine Centre, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédération des Maisons de Loire et URCPIE) cogitent ensemble, dans le cadre de l'Écopôle, sur la création de la future Agence Régionale de la Biodiversité. Stratégie, objectifs, missions, gouvernance, composition, etc...

En 2018, la réflexion s'est élargie avec les membres sollicités pour faire partie du conseil d'administration de la future ARB. Outre la Région et les cinq têtes de réseaux, des représentants de l'Etat, des départements, des PNR, des Communautés de Communes, du monde économique, agricole, de la pêche, de la chasse, de la forêt et de la recherche, etc ont été associés à la réflexion pour définir et co-construire un projet commun, tant sur le contenu et les missions que sur la gouvernance. 2018 a ainsi été jalonnée par diverses rencontres, tables rondes, séminaires, ... pour aboutir au mois de décembre à un conseil d'administration de création de l'ARB.

Reste maintenant à faire vivre cette nouvelle institution multi-partenaire, réunissant des acteurs variés. Pour sa 1<sup>ère</sup> année d'existence, l'ARB va peaufiner son mode de fonctionnement et reprendre pour l'essentiel les missions de l'Écopôle, avant de mettre en œuvre la politique définie par son tout nouveau conseil d'administration. A suivre également quelques événements institutionnels et grand public autour de la création de ce nouvel outil au service de la biodiversité.

De fait, l'Écopôle, lieu privilégié d'échanges entre la Région et les associations environnementales, va disparaître début 2019. Pour une information plus complète : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/>

# L'Union Régionale et l'Union Nationale des CPIE



Attribué par l'Union Nationale (UN), le label est le socle commun de toutes les associations membres de l'Union Nationale, impliquant des valeurs partagées, une approche territoriale et des compétences professionnelles. Artisan du changement environnemental, le réseau national des CPIE regroupe environ 80 associations labellisées et 13 Unions Régionales (UR). Fort de 40 ans d'expériences, notre réseau est reconnu d'utilité publique.

Les UR ne sont pas labellisées mais sont reconnues par l'UN et participe à l'ensemble de la vie du réseau national des CPIE.

## Le Congrès National des CPIE 2018 accueilli par l'URCPIE Centre-Val de Loire

Le congrès national des CPIE 2018 a accueilli près de 150 congressistes du 27 au 29 juin 2018 à Chinon (37). Au programme : assemblée générale de l'Union Nationale, tables rondes, échanges, présentation d'outils, de projets et de dynamiques.

Cette année, la transition énergétique des territoires était au coeur du débat du vendredi matin en présence notamment d'Audrey Pulvar, Présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

L'URCPIE, le CPIE Touraine-Val de Loire et le CPIE Brenne-Berry ont assuré l'organisation technique et logistique de cet évènement du réseau national des CPIE au coeur de la ville de Chinon. Ainsi, 36 membres, bénévoles et salariés, des CPIE de la région Centre-Val de Loire se sont investis dans la réalisation de cette manifestation, dont la préparation a débuté près d'un an plus tôt.

La mobilisation de l'équipe de l'URCPIE ainsi que celles des deux CPIE et des bénévoles du CPIE Touraine-Val de Loire ont permis la réussite de cet évènement majeur de la vie du réseau.

Les nombreuses activités proposées en marge du congrès ont rencontré un vif succès et ont permis de faire connaître notre région au sein du réseau des CPIE : balade en bateaux traditionnels avec l'équipe de batelières du CPIE Touraine-Val de Loire, découverte de la vieille ville de Chinon, initiation à la boule de fort, découverte de l'AOC Chinon avec un viticulteur. Des moments de partage et de détente appréciés. La gastronomie tourangelle et berrichonne étaient aussi mises en avant dans les repas préparés par l'équipe du CPIE Brenne-Berry mettant à l'honneur l'équipe de cuisine de ce CPIE.

L'éco-responsabilité de cet évènement a été travaillée sur de nombreux aspects : mobilité, restauration, déchets.

Les déchets ont fait l'objet de pesées : au total, 83kg de déchets produits dont 14,4kg de déchets ultimes. Quant au surplus de nourriture, il a été donné à une épicerie solidaire et a permis d'alimenter 17 personnes sur 3 repas. Le compost a été récupéré par des bénévoles.

L'organisation de cet évènement a permis d'augmenter encore la cohésion et la solidarité entre les équipes de notre réseau.





## Le bulletin d'information

En 2018, 3 nouveaux numéros du bulletin d'information de l'URCPIE sont parus (janvier, mai et septembre). 3 sont à nouveau prévus en 2019. Le groupe communication de l'URCPIE composé de salariés et d'administrateurs des CPIE et de l'URCPIE participe à la rédaction du document ainsi que d'autres salariés selon les sujets abordés. Chaque bulletin aborde l'actualité de l'URCPIE et de ses CPIE membres. Une rubrique est consacrée aux activités de l'Union Nationale des CPIE. Un zoom est proposé sur des actions qui se passent à la Région. Enfin, deux agendas sont édités : un agenda "interne" à destination du réseau des CPIE en région et un agenda public qui présente les actions proposées ouvertes à tous (sorties, ateliers, formations, rencontres adhérents, ...).

## L'URCPIE sur le WEB

En 2018, le site internet a été régulièrement actualisé et mis à jour. Pour compléter la visibilité de notre réseau sur le web, la page facebook de l'URCPIE permet de relayer de l'information "fraîche" sur les actions menées dans le réseau régional CPIE. Plus de 100 personnes suivent l'actualité de cette page. En 2018, une deuxième page a été créée pour relayer uniquement le programme "ça piaffe ! dans mon jardin ?" de notre réseau régional. Elle permet à la fois de communiquer sur le programme au près du plus grand nombre et également de faire vivre la communauté des foyers participants au programme en leur dédiant ainsi un espace de communication mettant en valeur leurs implications dans les sciences participatives.

## Les productions projet

En 2018, des outils de communication et des chartes graphiques ont été entièrement créés par notre réseau pour deux programmes inter-CPIE : contenu, illustrations, graphisme. Pour le projet "ça piaffe ? Dans mon jardin !" : un poster pédagogique ainsi qu'un logo ont été réalisés. Pour "Mon territoire anti-gaspi, c'est permis !" une charte graphique a permis de décliner tous les supports de communication et d'invitation nécessaires au fil des actions.



### ATELIERS

## Un territoire anti-gaspi, c'est possible !

Avoir les yeux plus gros que le ventre ! aussi

Le CPIE Brenne-Berry vous invite aux 3 ateliers gratuits sur des thèmes liés au gaspillage alimentaire dans le cadre du projet « Un territoire anti-gaspi, c'est possible ! ». Ces ateliers s'adressent aux responsables ou directeurs d'établissements disposant d'un service de restauration collective (entreprises, établissements médico-social, collectivités...), aux élus ou services en charge de la restauration collective, aux cuisiniers, agents de cuisine et de salle.

**Atelier visite de ferme et présentation de l'outil «Agrilocals»**  
Mercredi 07 nov à 14h - Ferme de Montet, Le Montet 18120 MIEZAN

**Atelier cuisine des plats «mal-aimés»**  
Mercredi 28 nov à 14h - 13, rue E. Vallant, 41 bis rue Charles Hurvat, 18100 VERZON

**Atelier compostage en restauration collective**  
Mercredi 12 dec à 14h - Grands moulins, 5 rue Jean Jaures 18310 - GRACAY

MERCI DE NOUS TENIR INFORMÉS DE VOTRE PRÉSENCE EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE EN LIGNE SUIVANT [HTTPS://GOO.GL/FORMS/UYCRDPDIXZNB8TCS](https://goo.gl/forms/UYCRDPDIXZNB8TCS)

# Focus projet 2018 : La lutte contre le gaspillage dans les territoires



## LA DÉMARCHE MENÉE PAR LE RÉSEAU DES CPIE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

À travers le projet « un territoire anti-gaspi, c'est possible », l'URCPIE Centre-Val de Loire, le CPIE Touraine Val de Loire et le CPIE Brenne-Berry, ont accompagné les acteurs de trois Pays (syndicats mixtes du Pays du Chinonais, du Pays Castelroussin-Val de l'Indre et du Pays de Vierzon) vers un changement de comportement pour des pratiques responsables et des modes de consommation permettant d'agir sur la réduction du gaspillage alimentaire en restauration collective. Il s'agissait d'appuyer les acteurs dans la structuration de leur pouvoir d'agir et dans leur dynamique locale, pour développer ensuite des projets concrets en lien avec les enjeux de leur territoire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective.

### QU'EST-CE QUE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

« Sont considérés comme pertes et gaspillages alimentaires : les produits perçus à un moment donné de la chaîne alimentaire comme comestibles par des humains, et qui bien que comestibles, ne sont pas consommés par l'humain parce qu'écartés (tri, surproduction...), perdus (récolte, transformation, transport,...) ou non consommés (périmés, servis mais non consommés) » (Ademe, 2016).

### LES ENJEUX DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte indique que tous les établissements publics et les collectivités territoriales doivent mettre en place une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des établissements de restauration collective dont ils assurent la gestion (art. 102).

Plusieurs enjeux :

- un enjeu éthique, dans la mesure où la sécurité alimentaire de tous n'est pas assurée dans le monde alors même que nous produisons assez de denrées alimentaires pour combler les besoins énergétiques de chaque individu.
- un enjeu environnemental, dans la mesure où le gaspillage alimentaire a des impacts forts sur l'environnement car il s'accompagne d'un gaspillage de ressources et d'importantes pollutions.
- un enjeu économique, dans la mesure où le gaspillage alimentaire représente des pertes économiques significatives.
- un enjeu réglementaire, dans le cadre de l'éducation à l'alimentation où la lutte contre le gaspillage alimentaire est un axe prioritaire.

### UNE ANNEE DE TRAVAIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES CPIE

Un questionnaire a été envoyé à différents établissements pour obtenir un paysage « restauration collective » sur ces territoires, à travers des informations relatives notamment à leurs pratiques. 27 établissements se sont exprimés. Les structures interrogées sont très majoritairement scolaires (59 %).

Quelques résultats : 56 % des établissements interrogés ne trient pas leurs déchets organiques à la fin des repas. Les légumes arrivent largement en tête des produits alimentaires les plus gaspillés par les convives, représentant plus de la moitié des éléments gaspillés. 30% des établissements ayant répondu sont engagés dans des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire majoritairement à destination des convives et peu envers le personnel.

Ce travail a été restitué lors d'une réunion publique par territoire qui a lancé le projet et marqué le démarrage de nombreux temps d'information et de sensibilisation qui se sont tenus au fil de l'année.

En effet, ce sont ensuite déroulés :

- Formation des gestionnaires, cuisiniers, personnels de cuisine, élus (Objectif : s'impliquer dans la réduction du gaspillage alimentaire de son établissement, 4 journées de formation, 40 participants),
- Formation des responsables et animateurs des structures encadrant des convives (Objectif : se former pour impliquer les convives dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, 4 journées de formation, 10 participants),
- Formation des enseignants (Objectif : se former aux outils et pratiques pédagogiques pour monter un projet autour du gaspillage alimentaire, 6 enseignants engagés),
- Temps de sensibilisation pour les parents d'élèves (3 soirées),
- Des ateliers thématiques pour tous (12 ateliers).



# Focus projets 2018 : Initiation aux sciences participatives



ALORS QUE LA DEUXIÈME ÉDITION VIENT DE DÉMARRER, RETOUR SUR LE BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME " ÇA PIAFFE ! DANS MON JARDIN ? "

La première année du programme de sciences participatives « Ça piaffe ! Dans mon jardin ? » s'est achevée le 23 février 2019 par une journée qui a regroupé les 30 foyers participants.

Venu de l'Indre, de l'Indre et Loire et du Cher, chacun a pu découvrir les résultats de son engagement durant une année dans le programme et profiter du cadre des étangs de Brenne pour s'initier cette fois-ci à la reconnaissance des oiseaux sauvages.

Pour rappel, "Ça piaffe ! dans mon jardin ? " est un programme de sciences participatives piloté par l'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire et ses CPIE membres, qui répond à 2 enjeux :

- former les habitants de la région Centre-Val de Loire à l'ornithologie et aux sciences participatives,
- récolter de la donnée utile et exploitable pour le suivi de la biodiversité en région Centre-Val de Loire.

Le programme était ouvert à 30 foyers volontaires répartis dans les départements de l'Indre (10), du Cher (5) et de l'Indre et Loire (15). Les objectifs : permettre au plus grand nombre d'accéder aux richesses de la biodiversité et à la culture scientifique, et développer la participation citoyenne et collective des habitants pour l'environnement.

Un accompagnement d'un an sur le plan technique et pédagogique a été proposé :

- 3 temps individuels dans les jardins de chaque participant pour s'approprier les techniques d'observation, la saisie des relevés, les enjeux de sa participation et aménager son jardin pour favoriser l'accueil des oiseaux.
- 3 séances collectives départementales pour enrichir leurs savoirs ornithologiques et leurs connaissances sur les sciences participatives. Objectif : créer du lien entre les participants afin qu'ils puissent par la suite communiquer entre eux et continuer leurs relevés d'observation de manière autonome.

Un partenariat technique a été signé avec la LPO France pour que les participants saisissent leurs données sur le site internet "oiseaux des jardins". Une page facebook dédiée à ce programme a été créée. Elle permet d'animer la communauté des participants, et au delà, de sensibiliser les personnes s'intéressant au sujet.

Un poster pédagogique a été entièrement conçu par notre réseau et remis à tous les foyers.



Les résultats :

De février 2018 à février 2019, les participants ont réalisé au cumul 219 comptages soit une moyenne de 7 comptages par foyer. 70 espèces différentes ont été observées. Il y a eu 8012 individus rentrés dans la base de données nationale « oiseaux des jardins ».

Quelques statistiques :

Les espèces les plus observées :

Mésange charbonnière	166
Merle noir	152
Mésange bleue	126
Pinson des arbres	122
Rougegorge familier	119



Les effectifs par espèce les plus importants observés :

Moineau domestique	1573
Mésange charbonnière	1182
Mésange bleue	615
Pinson des arbres	522
Grue cendrée	426
Étourneau sansonnet	394

\* Grue cendrée, comptabilisée en dehors des jardins



# Projets 2019 : une année de continuité



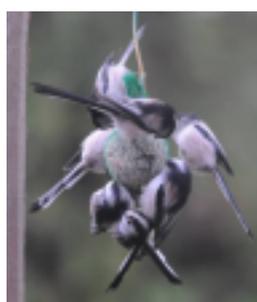
## Ça piaffe ! Dans mon jardin ?

Les sciences participatives au service la biodiversité : " Ça piaffe ! dans mon jardin ? ", programme de sciences participatives pour la biodiversité lancé en 2018 (cf. p12) sera mis en place pour la deuxième année en 2019.

30 nouveaux foyers vont être accompagnés et formés pour se lancer à leur tour dans l'observation des populations d'oiseaux de jardin et contribuer à leur suivi scientifique en région Centre-Val de Loire.

Avec l'espoir que l'implication citoyenne soit aussi forte qu'en 2018 et que le plaisir de contribuer au suivi de la biodiversité en région Centre-Val de Loire soit contagieux.

Mais les participants 2018 ne seront pas oubliés. Deux ateliers leur seront proposés en 2019 pour mettre à jour leur connaissance et pérenniser leur engagement. La page facebook du programme permet à chacun de mettre en avant ses observations et suivre celles des autres. Et ils seront conviés aux comptages nationaux 2019 organisés par la LPO France.



## Mon école anti-gaspi, c'est permis !

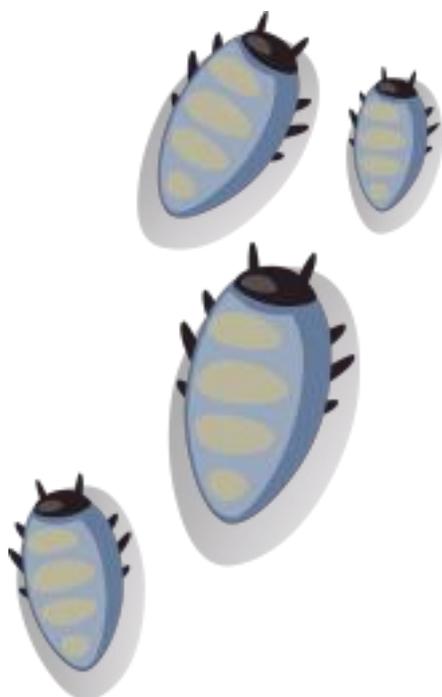
En 2019, l'URCPIE Centre-Val de Loire continue son engagement dans l'accompagnement de dynamiques d'acteurs en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et les pratiques alimentaires responsables en restauration collective.

Les CPIE vont suivre durant l'année, 9 établissements scolaires du secondaire et du supérieur dans une démarche de progrès pluri-acteurs. 3 sont situés dans le Cher (collèges Albert Camus et Fernand Léger à Vierzon, collège Jean Moulin à St-Amand Montrond), 3 dans l'Indre (lycée agricole Naturapolis, lycée professionnel Les Charmilles, antenne du CROUS de l'Ecocampus, tous les trois à Châteauroux) et 3 dans l'Indre et Loire (lycée François Rabelais à Chinon, collège Georges Besse à Loches et collège Patrick Baudry à Nouâtre).



L'établissement et le CPIE référent s'engagent conjointement dans une démarche d'analyse des pratiques (semaine de pesée, questionnaire auprès des convives, synthèse des pratiques au restaurant, ...) qui aboutiront à un état des lieux pour ensuite dégager ensemble des axes de progrès. La mise en oeuvre des priorités dégagées sera appuyée par des ateliers, des formations personnalisées en fonction des besoins de chaque établissement. Des actions de sensibilisation pour les convives compléteront la démarche. L'accompagnement se terminera par une semaine de pesée du gaspillage alimentaire pour mesurer les premiers effets des changements de pratiques et par un comité de pilotage qui définira les objectifs de progrès pour l'année suivante.

Un comité de pilotage par établissement sera garant du dynamisme et du suivi de la démarche. En plus d'un référent CPIE et du responsable de l'établissement scolaire, seront présents dans ce comité, des référents du restaurant scolaire, des professeurs, des élèves, des personnels techniques et péri-scolaires et des parents d'élèves.



L'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire et ses CPIE membres souhaitent s'engager en 2019 dans une démarche en faveur de la prévention des risques sanitaires liés à la faune et à la flore sauvages auprès des habitants de la région et des professionnels concernés. Cette démarche s'inscrit pour partie dans le Plan Régional Santé 3 (actions 16,17,18).

Identifier les risques sanitaires en milieu naturel liés à la faune et à la flore sauvage, connaître les conseils essentiels pour les limiter, s'impliquer dans leur connaissance et leur gestion sont des objectifs qui doivent engager les professionnels de santé, de l'environnement et aussi l'ensemble des citoyens « utilisateurs » de la nature.

Plusieurs espèces posent problèmes en région ou sur certaines parties du territoire :

- l'ambrosie dont le pollen est cause de fortes allergies chez l'homme,
- la berce du Caucase responsable de réaction inflammatoire voire de brûlure en cas de contact,
- les tiques dont l'espèce sp Ixodes peut être porteuse de la bactérie *Borellia burgdorferi*, responsable de la maladie de Lyme,
- le moustique tigre, pouvant être vecteur de maladie comme la dengue, le chikungunya ou encore le virus Zika,

- la chenille processionnaire du pin avec ses poils urticants,
- le frelon asiatique, ...

En plus des dangers de santé pour l'homme, certaines de ces espèces (notamment celles dites envahissantes) peuvent dérégler les équilibres de biodiversité.

Renforcer la surveillance, la prévention et la connaissance de ces vecteurs auprès du plus grand nombre, est donc essentiel.

Afin de répondre à cet enjeu inscrit dans son projet stratégique, l'URCPIE Centre-Val de Loire souhaite déployer 3 actions majeures et complémentaires en 2019 :

- Education des publics à la reconnaissance des espèces à risques, aux risques sanitaires liés à la faune et à la flore sauvages, avec un travail spécifique concernant la prévention autour du risque allergène de l'ambrosie et des pollens allergisants, et concernant les piqûres de tiques (dans le cadre du Plan National de lutte contre la maladie de Lyme).
- Information des professionnels évoluant en milieu naturel (éducateurs à l'environnement, gestionnaires de milieux naturels, éducateurs sportifs, agriculteurs,...) autour de l'encadrement de leur public et de l'exercice de leur activité en pleine nature et de la prévention des risques vis-à-vis des espèces précédemment ciblées.
- Favoriser une implication citoyenne active dans le plan régional santé environnemental par le relais de deux programmes de sciences participatives (plateforme interactive de signalement de l'ambrosie et plateforme "ci-tique" de signalement des piqûres de tiques et d'étude des individus).

Ce programme a été construit avec l'Agence Régionale de Santé et 9 contrats locaux de santé (CLS) afin d'être au plus près des territoires et des besoins et enjeux de chacun :

- CLS Berry Saint Amandois (dans les départements du Cher et de l'Indre),
- CLS Pays de La Châtre en Berry, CLS Châteauroux métropole, CLS Parc Naturel Régional de la Brenne, CLS Pays de Valençay en Berry, CLS Pays d'Issoudun Champagne Berrichonne (dans le département de l'Indre),
- CLS Pays Loire Nature, CLS Communauté de Communes Loches Sud Touraine, CLS Pays du Chinonais (dans le département de l'Indre et Loire).

# Partenaires



Depuis sa création, l'URCPIE Centre-Val de Loire bénéficie de l'appui de la Région Centre-Val de Loire qui constitue son partenaire principal avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire (DREAL).

La variété des financements de l'URCPIE Centre Val de Loire reste un enjeu important pour la pérennisation de son réseau ainsi que la diversification et l'augmentation de ses missions. Cet aspect doit être renforcé.

## Ils nous ont soutenus en 2018...



- Mission tête de réseau (convention verte)
- Formation modulaire
- ça piaffe ! Dans mon jardin!
- Congrès national
- Mon territoire anti-gaspi ? c'est permis ! (dispositif A VOS IDEES)



- Formation modulaire
- ça piaffe ! Dans mon jardin ?

**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



- Mon territoire anti-gaspi ? c'est permis !



- Ça piaffe ! Dans mon jardin ?

## Ils nous soutiennent en 2019...



- Mission tête de réseau (convention verte), dont Tique & Co et Mon école anti-gaspi ? c'est permis !
- Formation modulaire



- Formation modulaire
- ça piaffe ! Dans mon jardin ?

**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

- Mon école anti-gaspi ? c'est permis !



## Partenaires techniques

L'URCPIE Centre-Val de Loire tient à remercier le CPIE Touraine-Val de Loire et le CPIE Brenne-Berry qui constituent les membres de son réseau et qui sont quotidiennement impliqués dans la vie et le développement de l'Union Régionale des CPIE.

A partir de 2019, l'URCPIE sera également membre de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ex Ecopôle) et contribuera avec l'ensemble des membres de cet établissement au développement et au déploiement d'une stratégie régionale pour la biodiversité et l'environnement.



**AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ**  
Centre-Val de Loire



BRENNE-BERRY



TOURAINÉ-VAL DE LOIRE



UNION NATIONALE



UNION RÉGIONALE  
CENTRE - VAL DE LOIRE

**Union Régionale CPIE Centre-Val de Loire**

**4, Route de l'Abbaye - 37500 Seully**

**02.47.95.88.63**

**urcpie.centre@gmail.com**

**www.urcpie-centrevalde Loire.com**

**Facebook : Union régionale CPIE Centre-Val de Loire**



**BRENNE-BERRY**

**CPIE Brenne-Berry**

**35 rue Hersent Luzarche**

**36290 Azay-le-Ferron**

**02.54.39.23.43**

-

**Antenne de St-Amand Montrond**

**16 rue de la Brasserie**

**18200 St Amand Montrond**

**09.81.75.77.71**

**info@cpiebrenne.org**

**www.cpiebrenne.fr**



**TOURAINE-VAL DE LOIRE**

**CPIE Touraine-Val de Loire**

**4, Route de l'Abbaye**

**37500 Seully**

**02.47.95.93.15**

**info@cpievalde Loire.org**

**www.cpie-val-de-loire.org**

